

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE
DE LYON

Fondée le 10 Février 1884

TOME DIX-NEUVIÈME

1900

LYON
H. GEORG, LIBRAIRE
PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS
MASSON & C^{ie}, LIBRAIRES
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1901

**DISCUSSION DU RAPPORT DE M. E. PÉLAGAUD
SUR LES CAUSES DE LA DÉPOPULATION EN FRANCE**

(Suite)

M. E. Pélagaud résume en quelques mots les principaux paragraphes du rapport dont il a donné lecture en la séance du 3 mars dernier et les observations qui ont été présentées jusqu'ici au sujet du problème dont les données sont actuellement discutées par la Société.

M. L. Mayet expose ensuite les relations existant entre la dépopulation et l'alcoolisme. La communication de M. Mayet est résumée dans le mémoire suivant :

ALCOOLISME ET DÉPOPULATION

Messieurs, l'étude de la dépopulation de la France, qui préoccupe actuellement notre Société, est peut-être une question d'actualité, mais ce n'est pas à vrai dire une question bien nouvelle. Déjà en 1867, M. Léon Lefort disait, dans un intéressant article de la *Gazette hebdomadaire de médecine* : « La France actuelle comparée à celle de 1821-1830, a, pour un même nombre d'habitants, un déficit annuel de plus de 100.000 naissances. » Et je vous demande la permission de vous lire quelques lignes d'un mémoire communiqué cinq ans plus tard au Congrès de médecine de Lyon, en 1872, par le Dr A. Rodet, qui occupa une grande place dans l'école médicale lyonnaise :

« En 1821, la France n'avait que 30.400.875 habitants. Elle en avait 33.540.000 en 1836; 34.717.264 en 1861 et près de 38.000.000 en 1866. Sa population loin de décroître, augmente donc régulièrement, graduellement, et cette marche, constamment ascendante, ne serait nullement de nature à exciter nos alarmes, si nous ne la considérions que d'une manière absolue.

« Mais notre sollicitude est fortement mise en éveil lorsque nous observons ce qui se passe autour de nous. Notre population s'est

accrue de 10.000.000 depuis le commencement de ce siècle, mais celle de l'Angleterre s'est élevée, dans le même espace de temps, de 9.000.000 qu'elle comptait alors, à plus de 26.000.000 qu'elle possède aujourd'hui. Celle de la Prusse a suivi la même progression... Cette disproportion que nous constatons dans l'accroissement de notre population comparé à celui des autres peuples, ne fait que s'aggraver de plus en plus, comme le démontrent impitoyablement les chiffres de toutes les statistiques... Ce fait est établi de la façon la plus irrécusable : la population de la France croît beaucoup plus lentement que celle des grands peuples qui l'entourent, et quoiqu'elle présente une augmentation absolue, sa force, sa puissance, son influence diminuent graduellement, par suite de l'augmentation beaucoup plus rapide des nations rivales. Voilà ce qui précisément constitue pour nous la dépopulation de la France. »

Ne croirait-on pas, Messieurs, cette page écrite d'hier ?

Le lent accroissement de la population en France est donc un phénomène dont l'origine est lointaine; il a été signalé depuis longtemps et son étude a suscité d'importants travaux. Une énumération assez complète en est faite au début de la thèse inaugurale d'un des plus brillants élèves de la Faculté de droit de Lyon, M. R. Gonnard. En consultant mes notes, je signalerai : les études de M. Lévassour sur la population française (1889-1892); l'ouvrage de M. Dumont, *Dépopulation et civilisation*, (1890); les articles de M. Turquan dans la *Réforme sociale*, en 1895; ceux de M. Foville, de M. Leroy-Beaulieu, de M. Richet, dans la *Revue des Deux Mondes*; ceux de M. J. Bertillon dans la *Revue parlementaire* et dans la *Revue scientifique*; les discussions à l'Académie de médecine, à la Société d'anthropologie de Paris, en 1896; le Rapport de M. Bard à la Société d'économie politique de Lyon, en 1897, etc., etc. Je ne veux pas poursuivre plus longtemps une énumération d'indications bibliographiques qui pourrait être longue, du moins les quelques noms qui viennent d'être cités indiquent-ils que la question de la dépopulation a été étudiée par des hommes d'une incontestable valeur scientifique, qui l'ont envisagée au triple point de vue de ses causes, de ses conséquences et des remèdes à lui appliquer.

Il est facile de se documenter, et, quand on s'est documenté, on constate vite qu'il est difficile de dire sur cette question de la dépopulation des choses qui n'aient pas déjà été dites. Le sujet qu'aborde notre Société n'est donc ni bien neuf, ni bien original et justifie assez cette boutade de M. le professeur Augagneur. « Quand une société savante, adonnée à l'hygiène, à la sociologie, à l'économie politique, va épuiser son ordre du jour, elle reprend pour occuper ses loisirs la complainte de la dépopulation, et conclut, au nom du patriotisme, à la nécessité de multiplier les layettes, de peupler les berceaux et de transformer les françaises en autant de mères Gigognes. »

Les cris d'alarme jetés au sein des Académies, quelque écho qu'ils trouvent dans les journaux d'ordre divers, n'ont pas grand retentissement dans la masse du public, que la perspective de guerres problématiques n'émeut pas outre mesure et qui trouve que la population actuelle est largement suffisante pour vivre en temps de paix. Aussi, suivant l'expression populaire, Français et Françaises ne veulent rien savoir et la natalité s'accroît peu. Malgré toutes les prophéties terrifiantes pour l'avenir, la population reste stationnaire chez nous.

Nous avons dit, il y a un instant, que cette constatation n'était pas récente, et il semble bien que chercher à réaliser par des réformes sociales l'accroissement de la natalité, soit poursuivre une chimère et se bercer d'illusions irréalisables, car l'abaissement de la natalité au cours de l'évolution d'un peuple tient à un ensemble de causes d'une complexité extrême et dont le plus grand nombre est au-dessus des forces dont peut disposer la collectivité sociale pour agir sur la liberté individuelle.

Agir sur le second facteur de la dépopulation, c'est-à-dire chercher à diminuer la mortalité n'est, au contraire, pas impossible.

C'est, Messieurs, parce que nous avons acquis cette conviction que des mesures vraiment efficaces peuvent être prises qui abaisseront le taux de la mortalité et, indirectement, provoqueront un accroissement du nombre des naissances en conservant des procréateurs, tandis que les lois les mieux étudiées et même les plus

violentes, les plus en désaccord avec la liberté de chacun, seront toujours impuissantes à provoquer un *surpeuplement* dont le pays ne veut plus, que nous avons pensé vous entretenir aujourd'hui de l'influence d'un des plus puissants facteurs de déchéance individuelle et sociale, de l'alcoolisme, en vous rappelant comment l'alcool tue et comment il provoque l'extinction rapide des descendants de ceux qu'il a tués.

Pour quiconque a étudié la question de l'alcoolisme en France et qui sait quels ravages l'alcool fait depuis nombre d'années dans notre pays, c'est un fait indéniable qu'il est une des causes qui contribuent le plus puissamment aujourd'hui, et chaque jour davantage, à ralentir l'accroissement de la population en France.

L'alcool produit-il une diminution directe du nombre des naissances et les alcooliques ont-ils moins d'enfants que les individus sobres? Les éléments pour trancher cette question sont difficiles à rassembler et à interpréter, il ne semble pas toutefois, qu'on puisse donner une réponse affirmative, nous pensons même que le contraire pourrait être soutenu avec certaines chances de vérité. Là n'est pas le danger. Les alcooliques ont des enfants, suffisamment d'enfants... mais — et pour le dire, nous nous appuyons sur l'autorité de M. Legrain dont les travaux sur l'alcoolisme sont des plus remarquables — par eux la nation ne s'enrichit que de miséreux, de souffreteux, de dévoyés et d'inutiles, tandis que l'alcoolique lui-même devient rapidement un fardeau et une non-valeur pour la Société. Il augmente le nombre des fous et encombre les asiles d'aliénés, il augmente le nombre des impotents, car il offre moins de résistance aux maladies et encombre les hôpitaux; il devient impulsif, dangereux, criminel, et encombre les prisons.

Messieurs, les limites du champ que nous avons à parcourir ensemble sont très nettes, et nous avons à nous demander quels sont les dangers de l'alcoolisme pour l'individu devenu alcoolique et pour les descendants de cet alcoolique.

L'alcool tue le buveur suivant une double modalité : par intoxication aiguë et par intoxication chronique.

La mort dans l'intoxication aiguë par l'alcool n'est pas très fréquente. Elle est provoquée soit par l'empoisonnement suraigu de

l'organisme quand le sujet a ingéré une quantité considérable d'alcool, soit par de la congestion pulmonaire si le sujet ivre-mort reste exposé au froid, soit encore par accident — on sait que les accidents ne sont pas rares dans l'ivresse — ou par suicide, car nombre d'ivrognes ont le vin triste et un jour où la tristesse est plus marquée que d'habitude, l'ivrogne met fin à ses jours.

L'alcoolisme chronique est une intoxication générale atteignant l'économie tout entière mais se localisant plus particulièrement sur les organes ou les appareils qu'une prédisposition antérieure, héréditaire, acquise, ou pathologique, désigne comme lieu de moindre résistance. C'est ainsi, par exemple, que tout en provoquant des troubles fonctionnels du système nerveux, l'action du toxique pourra toucher le foie et aboutir aux graves symptômes de l'insuffisance hépatique ; au niveau de l'encéphale, les lésions les plus souvent observées seront les dégénérescences des artères irriguant la substance cérébrale, avec, comme conséquences possibles et fréquentes, l'hémorragie cérébrale, le ramollissement cérébral ; du côté du rein, la sclérose atrophique du parenchyme rénal, d'où production d'un mal de Bright chronique et mort par insuffisance rénale ou par asystolie secondaire, etc., etc.

L'alcool peut donc tuer, et tue parfois directement l'alcoolique. Si là se bornaient ses méfaits, ce ne serait pas une cause de mortalité importante. Malheureusement l'alcool tue surtout *indirectement* en faisant des buveurs de mauvais malades, de mauvais blessés.

De mauvais malades... point n'est besoin de rappeler la gravité de la pneumonie chez les buveurs d'habitude, de la fièvre typhoïde et des autres infections chez ces mêmes individus : l'alcoolisme chronique aggrave le pronostic de toutes les maladies.

De mauvais blessés... Verneuil disait à la tribune de l'Académie de médecine, en 1870, quelle gravité excessive prend le pronostic des lésions traumatiques dans l'alcoolisme chronique, et aujourd'hui tous les chirurgiens hésitent à pratiquer des interventions graves chez des alcooliques avérés.

Enfin, l'alcool tue encore indirectement en favorisant l'éclosion et en rendant rapide l'évolution de la plus grave de toutes les

infections, de la tuberculose. On sait le sombre pronostic de la tuberculose, à laquelle sont imputables près de 40 pour 100 des décès de la jeunesse et de l'âge mûr : ses relations avec l'alcoolisme ont été exposées d'une façon très complète par Baër au Congrès de Berlin; au Congrès de la tuberculose, en 1898, à la Société médicale des hôpitaux de Paris, des rapports ont été présentés sur ce même sujet, etc... Ils montrent la part indéniable de l'alcoolisme dans l'étiologie de la tuberculose.

Quel que soit son mode d'action, direct ou indirect, l'alcool a un rôle néfaste si réel, que nombre de compagnies anglaises d'assurances sur la vie font payer aux assurés abstinents, membres actifs des sociétés de tempérance, si nombreuses de l'autre côté du détroit, des primes qui sont jusqu'à 30 pour 100 moins élevées que celles des non-abstinents, encore que la mortalité de ces assurés abstinents soit presque toujours moins élevée que celle indiquée dans les tableaux de probabilité de vie prévus pour eux.

Des chiffres fort intéressants sur *la longévité et la santé des abstinents, prouvées par les rapports des sociétés d'assurances sur la vie*, sont donnés par M. James Whyte dans son Rapport au Congrès de Bruxelles. C'est ainsi que *Sceptre Life Association* présente pour une période de onze années (1884-1894), dans sa *section de tempérance* : décès prévus, 582; décès actuels, 335, soit pour 100, 57,5 : dans sa *section générale* : décès prévus, 1151; décès actuels, 930, soit pour 100, 80,8. Donc 23,3 pour 100 en faveur des abstinents. Pour une période de vingt-cinq années (1866-1890), *United Kingdom Temperance and general Provident Institution* a éprouvé dans sa *section de tempérance* pour 4923 décès prévus, 3386 cas de mort, soit 68,7 pour 100 et dans sa *section générale*, pour 7276 décès prévus, 7037 cas de mort, soit 96,6 pour 100. Donc une proportion de 27,9 pour 100 à l'avantage des abstinents.

On pourrait rapprocher de ces chiffres ceux cités par Carpenter, dans son livre *Tempérance and abstinence*. Les régiments de l'Armée des Indes ont des hommes membres de sociétés de tempérance et des hommes qui n'en font pas partie; or, des relevés faits dans l'armée des Indes, il résulte qu'il entre à l'hôpital un soldat

pour dix-sept soldats membres des sociétés de tempérance et un soldat pour sept soldats non membres de ces sociétés.

Comment l'alcool agit-il sur les descendants de l'alcoolique ?

C'est à ce point de vue surtout que l'alcoolisme joue un rôle important au point de vue démographique, car il provoque la dégénérescence de ces descendants, c'est-à-dire les fait entrer dans la voie d'une déchéance graduellement croissante, aboutissant en fin de compte à la stérilité et à l'extinction de la race dégénérée.

Nous nous sommes demandé, il y a un instant, si l'alcoolique avait moins d'enfants que la moyenne des individus sobres. Cette question mérite d'être de nouveau posée, bien qu'il soit difficile d'y répondre avec certitude.

Il est certain qu'au début, dans les premiers temps de l'intoxication alcoolique, il y a de l'excitation génésique, et que des coïts fréquents sont le résultat de cette excitation.

D'autre part, quand l'intoxication alcoolique chronique est entrée dans ce qu'on pourrait appeler sa période d'état, il y a un affaiblissement marqué des fonctions génésiques, de la faiblesse génitale, presque de l'impuissance, et aussi de la diminution des désirs vénériens, des sensations voluptueuses... toutes choses connues depuis longtemps, car l'adage *Baccho favente, friget Venus* ne date pas d'hier.

A une période plus avancée — cette période avancée peut d'ailleurs s'observer chez des sujets de vingt-cinq, trente et trente-cinq ans — survient l'infécondité de l'homme par lésions dégénératives du testicule, d'où absence de spermatozoïdes et l'infécondité de la femme par lésions dégénératives des ovaires, et disparition des ovules.

Ce sont là des faits d'observation clinique que sont venues corroborer pleinement les expériences de M. Féré, et qui semblent indiquer que les ménages d'alcooliques sont peu féconds... malheureusement, dans la majorité des cas, la phase de début de l'intoxication par l'alcool peut durer des années, et les enfants ont le temps de naître en grand nombre. *Malheureusement...*, car la descendance des alcooliques est lamentable.

Amyot, il y a trois siècles, avait bien fait cette observation que l'ivrogne n'engendre rien qui vaille...

Mais sans nous attarder à un historique qui serait interminable, je vous prie, Messieurs, de me permettre de vous lire les conclusions du rapport présenté au Congrès de Bruxelles par le D^r Ladame, de Genève, rapport qui a mis au point l'état actuel de la question de l'hérédité alcoolique.

I. De toutes les questions soulevées par l'alcoolisme, aucune n'est plus importante, ni plus grave, pour notre génération, que celle de l'hérédité.

II. L'alcool est aujourd'hui le principal agent de dégénérescence des peuples de race blanche. Les désordres que l'intoxication alcoolique produit dans l'organisme, et spécialement dans le système nerveux, sont transmis par l'hérédité et soumis à ses lois.

III. Les manifestations de l'hérédité alcoolique sont très variables. Elles peuvent provenir, soit de l'action toxique directe du poison sur le germe, soit de l'influence morbide générale ou spéciale exercée par les parents alcoolisés sur leur progéniture. A ce point de vue, la fécondation pendant l'ivresse et plus encore l'alcoolisme de la mère pendant la grossesse et l'allaitement, ont les conséquences les plus funestes.

IV. De nombreuses expériences faites sur les animaux, et des observations concluantes sur l'homme, ont démontré que l'intoxication alcoolique du père et de la mère trouble le développement de l'embryon, le marque de stigmates de dégénérescence, et provoque dans ses organes des malformations, des monstruosité souvent suivies d'avortement, ou de mort au moment de la naissance. L'alcool devient ainsi une cause directe de dépopulation.

V. L'influence nocive de l'alcool sur la descendance peut se faire sentir sur plusieurs générations, alors même que celles-ci n'ont plus été soumises à l'intoxication qui n'a atteint que l'un ou l'autre des premiers parents.

VI. Un grand nombre de descendants d'alcooliques restent débiles de constitution et n'atteignent pas leur complet développement, comme le prouve la statistique des recrutements militaires

dans les régions et les districts où la consommation des boissons alcooliques est élevée.

VII. L'hérédité alcoolique se manifeste souvent par des convulsions dans la première enfance et par l'apparition de l'épilepsie à l'âge de la puberté. La plupart des auteurs estiment que les deux tiers des épileptiques sont issus de parents alcooliques¹.

VIII. On évalue à plus de la moitié, le nombre des imbéciles et des idiots dont le cerveau a subi un arrêt de développement ou une lésion dégénérative ayant pour cause l'alcoolisme héréditaire.

IX. Les alcooliques engendrent les ivrognes. Un des effets les plus habituels de l'influence héréditaire de l'alcoolisme, c'est de créer chez les enfants des buveurs la tendance instinctive à se livrer, dès la jeunesse, aux excès de boisson. C'est surtout par l'hérédité que les femmes sont devenues la proie de l'alcoolisme, qui devient de plus en plus fréquent parmi elles, de sorte que ce fléau menace l'existence même de nos sociétés modernes.

Les conclusions de M. Ladame confirment ce que disait M. Legrain dans une intéressante conférence sur l'alcoolisme en France : « Pour se débarrasser des enfants d'alcooliques, la nature procède avec une rapidité sans pareille. Dans l'espace de trois ou quatre générations, on voit des familles disparaître complètement. Les procédés ne manquent pas. Les enfants d'alcooliques forment un véritable musée pathologique. Débilité constitutionnelle, rachitisme, tuberculose, épilepsie, hystérie, etc., voilà pour le physique ; débilité intellectuelle, imbecillité, idiotie, folie précoce, particulièrement impulsion à boire, mauvais instincts, démoralisation, crime, voilà pour le moral... Vous pourriez m'accuser de pousser les choses au noir si je n'étais mes dires à l'aide de quelques chiffres. Mon expérience personnelle m'a mis en présence de

¹ Les recherches que nous avons faites dans ce sens, en 1899, dans le service d'épileptiques du Dr Lannois, dont nous avons alors l'honneur d'être l'interne à l'hospice du Perron, concordent pleinement avec cette conclusion du rapport du Dr Ladame.

deux cent quinze familles de buveurs dont j'ai soigneusement étudié la descendance. Voici mes constatations brutales : deux cent quinze familles m'ont donné huit cent quatorze individus, répartis dans trois générations. Sur l'ensemble, j'ai trouvé :

427 alcooliques soit . . .	59	pour 100
Dégénérés	60	—
Fous moraux	14	---
Convulsivants	22	—
Epileptiques	17	—
Aliénés	19	—

« En outre, 32 pour 100 du total ont disparu dans le premier âge. Vous voyez donc que, sans tenir compte des infirmités dont les survivants étaient porteurs, un tiers de la descendance de nos buveurs a disparu.

« Ce que j'ai constaté personnellement se reproduit partout ailleurs. On m'a cité à Rouen le cas de deux buveurs qui ensemble avaient engendré trente enfants. Pas un n'est vivant aujourd'hui. Vous soupçonnez sans doute que l'on va chercher bien loin les causes de la dépopulation qui fait pousser tant de clameurs à l'heure actuelle. Nous pouvons être certains de tenir entre nos mains au moins l'une de ses causes les plus puissantes. »

Nous avons rapporté ailleurs¹ les résultats des observations faites par Demme (de Berne) et par M. Lancereaux sur la mortalité excessive et les tares héréditaires des enfants nés de parents alcooliques. Nous pourrions y ajouter les relevés de Bourneville, indiquant pour 1000 enfants entrés à Bicêtre, dans le service des enfants idiots, épileptiques et arriérés, l'alcoolisme relevé chez le père de 471, chez la mère de 84, chez le père et la mère de 65... nous pourrions encore citer l'important rapport fait par M. Legrain au quatrième Congrès d'Anthropologie criminelle sur les *conséquences sociales de l'alcoolisme des ascendants au point de vue de la dégénérescence*..., un des mémoires présentés à l'Académie de médecine pour le prix Larrey, en 1898, qui montrait que, dans un

¹ Cf. *Bull. de la Soc. d'Anthr. de Lyon*, 1897.

canton normand. Le nombre des débits de boissons s'était élevé de 1800 à 1895, de 23 à 1103 et que la population s'était abaissée de 14.897 à 8.857... Mais nous nous sommes proposé de tracer seulement une simple esquisse et non une étude complète des rapports de l'alcoolisme et de la dépopulation, car ce qu'il importe de retenir, c'est moins le détail des faits que les grandes lignes de la question.

Elle peut se résumer en quelques mots.

Parmi les nombreuses causes invoquées pour expliquer le ralentissement graduellement plus marqué de l'accroissement de la population en France, l'alcoolisme occupe une place importante.

En se gardant de toute exagération, on peut admettre comme exacte cette notion que l'alcoolisme est un facteur puissant de dépopulation.

L'alcool tue le buveur directement : ce n'est pas fréquent.

L'alcool tue le buveur indirectement : c'est la règle. Cela en diminuant sa résistance vis-à-vis des traumatismes et des infections, parmi lesquelles la tuberculose se place au premier rang.

L'alcool est néfaste pour la fécondité de la race, surtout par son action héréditaire. Les enfants d'alcooliques sont des dégénérés et comme tous les dégénérés, présentent cette double tare : affaiblissement de la résistance, de l'énergie psycho-physique, déséquilibre intellectuel et vulnérabilité somatique, enfin marche progressive vers l'extinction de l'espèce.

Vous voyez donc, Messieurs, que si l'alcoolisme n'est pas la seule cause du ralentissement de l'accroissement de la population française, il joue cependant le rôle d'un puissant facteur de dépopulation et vient, chaque jour davantage, accélérer la marche de celle-ci en entraînant la fin précoce d'individus qui eussent été vigoureux et en amenant la procréation d'hérèdo-alcooliques, êtres débilités, mal armés pour la lutte pour la vie, impropres à la reproduction d'une race forte et nombreuse.

M. Turquan.... A la demande de M. Turquan, la relation de sa communication est reportée à la séance de mai.

Vu l'heure avancée, la suite de la discussion est renvoyée à la séance suivante.

La séance est levée à 6 heures 1/2.

L'un des secrétaires annuels : Lucien MAYET.